

CR Surveillance des Opérations Electorales
PROCES-VERBAL N°03

Réunion du : 16 octobre 2025
Président de la CR : Gérard JEANNETEAU (Président de séance)
Présents : Jean-Luc MORINIERE – Olivier SAUVAGET
Assistent : Loanne DABURON – Julien LEROY
Excusés : Christophe CHAGNEAU – Pascal SOURDIN

1. Courrier reçu

La Commission prend connaissance du message de M. JOUNEAUX René, transmis au Président Délégué de la Ligue le 16.10.2025, dans lequel l'intéressé indique avoir candidaté aux élections et s'interroge quant au non-traitement de sa candidature.

La Commission confirme n'avoir pas reçu de candidature de M. JOUNEAUX René sur la messagerie officielle.

La Commission note que M. JOUNEAUX René a transféré son mail de candidature. Sans analyser l'ensemble des critères contribuant à la régularité de la candidature de l'intéressé, la Commission note que le mail mentionne un adressage inopérant vers « election@lfpl.fff.fr », au lieu de l'adresse officielle « elections@lfpl.fff.fr ».

La Commission ne saurait régulariser ce défaut d'adressage qui relève du postulant, étant rappelé que le délai pour candidater est forclos.

La Commission demande à ce que le présent Procès-verbal soit transmis à l'intéressé.

2. Calendrier

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président de séance
Gérard Jeanneteau

La Secrétaire de séance,
Loanne Daburon